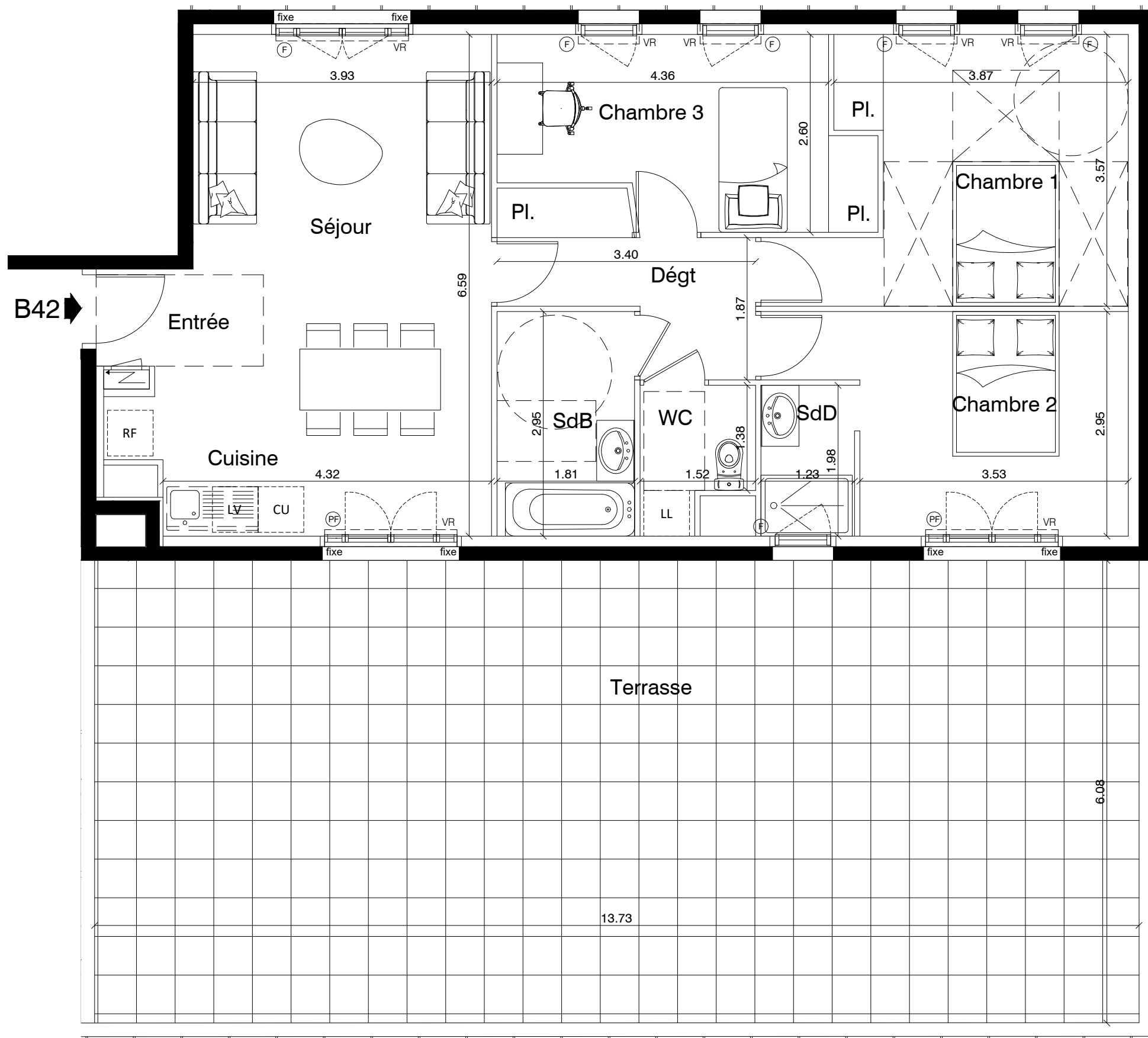
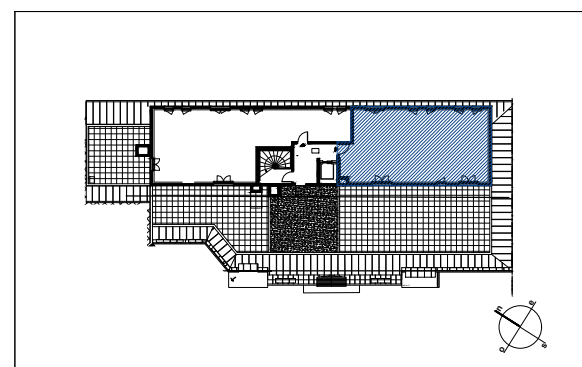




4 PIECES

Appartement N° B42

BATIMENT B R+4



4 PIECES		
SURFACES HABITABLES		
SEJOUR/CUISINE	29,06	m²
CHAMBRE 1 + PI	13,76	m²
CHAMBRE 2	11,58	m²
CHAMBRE 3 + PI	11,00	m²
SDB + WC	5,34	m²
SDD	2,44	m²
WC	2,53	m²
DEGAGEMENT + PI	5,65	m²
TOTAL SURFACE HABITABLE		81.36 m²
TERRASSE	83,39	m²
TOTAL SURFACE ANNEXES	83.39	m²

LEGENDE:

F = Fenêtre
PF = Porte-Fenêtre
VR = Volet Roulant
GC = Garde-Corps
P = Poteau Pt = poutre

PL = Placard
Cu = Cuisinière
RF = Réfrigérateur
LV = Lave-vaisselle
LL = Lave-linge

 Soffite

ECHELLE

0

1

2

Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base des plans de permis de construire. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous plafonds indiquées sont approximatives. Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou altimétriques) sont soumises aux tolérances réglementaires. Les soffites, faux-plafonds, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Des modifications mineures ou des aménagements de détail nécessaires pour les raisons techniques ou administratives pourront être reportées sur les plans. La surface habitable comprend les placards, les WC et la salle de bain. Les cercles en pointillés signalent le respect de la norme pour les personnes à mobilité réduite. Les meubles, étagères, bibliothèques et éléments d'équipement dessinés sur ce plan ne sont qu'indicatifs, seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif annexé à l'acte de vente.

Mise à jour du:
Février 2025

AIC

ART IMMOBILIER CONSTRUCTION